

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
=====

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRES
=====

SECRETARIAT GENERAL
=====

DIRECTION DES RESSOURCES
FINANCIERES ET MATERIELLES
=====

SOUS DIRECTION DU BUDGET
=====

SERVICE DES MARCHES PUBLICS
=====

BUREAU DES APPELS D'OFFRES
=====

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland
=====

MINISTRY OF SECONDARY
EDUCATION
=====

SECRETARIAT GENERAL
=====

DEPARTMENT OF FINANCIAL
AND MATERIAL RESOURCES
=====

SUB DEPARTMENT OF BUDGET
=====

SERVICE OF PUBLIC CONTRACTS
=====

TENDER OFFICE
=====

DECISION N° 491/2022 /D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/BJ DU 22 JUIL 2022
Portant attribution d'un Marché au Ministère des Enseignements Secondaires

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;
- Vu La loi n°2021/742 du 28 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
- Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu La circulaire n°0000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et les autres entités publiques pour l'exercice 2022;
- Vu La circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relatives à l'application du Code des Marchés Publics;
- Vu l'autorisation de gré à gré N°002964/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE3 du 30 Juin 2022;
- Vu La Consultation de gré à gré N°04/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2022 du 04 Juillet 2022 ;
- Vu Le rapport de la Sous-Commission d'Analyse des offres.

DECIDE

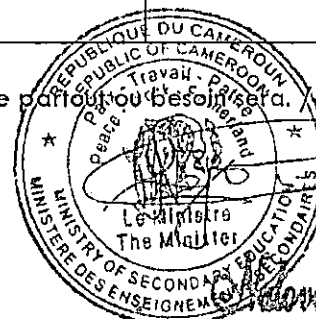
Article 1^{er} : L'entreprise ci-après désignée est attributaire du Marché relative à la Consultation de gré à gré N°04/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2022 du 04 Juillet 2022 pour l'aménagement des aires de jeux et des infrastructures d'hébergement dans les établissements scolaires en vue de l'organisation des jeux FENASSCO « Ligue A » édition 2022 à Mvomeka'a de la manière suivante :

DC N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT en FCFA TTC	DELAJ (JOURS)	FINANCEMENT
04	Aménagement des aires de jeux et des infrastructures d'hébergement dans les Etablissements scolaires de l'Arrondissement de Meyomessala en vue de l'organisation des Jeux FENASSCO « Ligue A », édition 2022 à Mvomeka'a	CAMEROUN SERVICES ET REALISATION	84 880 750	21	BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée par tout ou besoin sera.

AMPLIATIONS :

- MINMAP;
- ARMP/JDM;
- Président CIPM ;
- Intéressés ;
- Chrono/Archives ;
- Intéressés.



Lyonga, P. G.